

LE JOURNAL - 419 - AVRIL 2026

Montigny

notre commune



Ville de
Montigny
Lès Corneilles

**CAP SUR UN NOUVEAU
MANDAT MUNICIPAL**

DOSSIER
ÉLECTIONS MUNICIPALES

Lire p5

SOMMAIRE

2

AMÉNAGEMENTS

4

RETOUR SUR

Retour sur les événements du mois de mars

5,8

DOSSIER

Le nouveau conseil municipal installé

9,10

ACTUALITÉS

Carnaval, tous à la fête interculturelle, les pharmaciens peuvent désormais vacciner

11

NATURE

Attention aux chenilles processionnaires

12,13

CA BOUGE AGENDA

14

HISTOIRE

Il était une fois...
les élections municipales

15

À SAVOIR

N° 419 Avril 2026

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Miloud Goual

Rédactrice en chef : Claire Simiana

Rédaction : Delphine Boussam, Alexis Chartier,

Noémie Fossey-Sergent, Jade Chauveau

Photographies : Service Communication, Anthony Voisin

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : Imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

ACTUALITÉS

AMÉNAGEMENTS

QUARTIER RÉPUBLIQUE



Allée Watteau



La commune continue les travaux visant à moderniser ses infrastructures et à renforcer la qualité du cadre de vie. L'avenue des Fauvettes, des Clairs-Chênes ainsi que les allées Corot et Watteau sont au cœur de ces travaux, qui concernent essentiellement : l'enfouissement des réseaux aériens et le remplacement d'une canalisation d'eaux usées ainsi que la reprise des chaussées et des trottoirs. Les raccordements souterrains individuels à l'électricité et à la fibre optique, opérés respectivement par ENEDIS et XP fibre, sont en phase de finalisation.

GRANDE RUE



Un passage piéton a été créé devant le Cocci Market du Village afin de sécuriser la traversée des habitants. Cet aménagement vise à améliorer la visibilité et à réduire les risques d'accidents sur cet axe. Un passage piéton ainsi qu'un ralentisseur ont également été aménagés au niveau de la mare épineuse, rue Horace-Vernet.

AVENUE FERNAND-BOMMELLE



Les travaux de réfection de la voirie sont terminés sur l'avenue Fernand-Bommelle. Ils ont été entrepris dans le but d'améliorer durablement le cadre de vie des riverains et la sécurité de l'ensemble des usagers.



Édito

Miloud Goual,
votre maire

Rendre à ma ville ce qu'elle m'a donné

Dans toutes les communes de France, les électeurs ont été appelés à renouveler leurs équipes municipales. Ce moment démocratique engage à la fois responsabilité et engagement. Nos concitoyens attendent avant tout des réponses concrètes pour améliorer leur quotidien. À nous, élus locaux, de donner tout son sens à l'action publique, en restant à l'écoute et en dépassant les querelles stériles.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les électeurs qui se sont mobilisés le 15 mars dernier. La liste *Ensemble pour Montigny* que j'ai conduite est arrivée en tête dans la quasi-totalité des bureaux de vote, avec **64,18 % des suffrages exprimés**, soit 4 041 électeurs. Cette confiance que vous m'accordez m'honore profondément.

Enfant de Montigny, je veux aujourd'hui rendre à ma ville tout ce qu'elle m'a donné.

Ce résultat récompense le travail d'une équipe engagée, proche des habitants, et s'inscrit dans la continuité d'un bilan solide : une ville sûre, plus verte et solidaire, sans augmentation des impôts, avec des services publics accessibles, des écoles rénovées et un soutien constant à la vie associative et culturelle.

Pour autant, beaucoup reste à faire. Nous devons poursuivre la transformation de notre ville en faisant émerger un véritable cœur de ville, lieu de rencontre entre tous les quartiers. Nous continuerons d'investir dans l'éducation, la petite enfance, la transition écologique et l'amélioration du cadre de vie.

Je souhaite m'adresser à l'ensemble des Ignymontains : notre commune est riche de sa diversité et de toutes les sensibilités qui la composent. Avec mon équipe, nous avancerons dans un esprit d'écoute, de respect et de rassemblement, en nous appuyant sur toutes les énergies et les bonnes volontés pour faire progresser Montigny.

Je remercie enfin les élus, de la majorité comme de l'opposition, qui ont choisi de ne pas se représenter, ainsi que les agents municipaux pour leur engagement quotidien au service des Ignymontains.

Place au travail, pour Montigny !



Voyage dans le temps

La ville a organisé, le 19 mars dernier, une sortie à destination des retraités à la Cité de l'Histoire, située à La Défense. Cette journée a permis aux participants de vivre une immersion dans le passé. Au programme figuraient notamment le « Grand Voyage dans le temps » et une expérience en réalité virtuelle autour de Notre-Dame.



Standing ovation

Le spectacle *Ménopause*, joué le 20 mars dernier au Centre culturel Picasso, a affiché complet. D'une durée d'environ 1h30, le spectacle a séduit un large public à travers des chansons, des sketches et beaucoup d'autodérision. Un beau moment de rire et de partage.



Cérémonie commémorative du 19 mars

Miloud Goual, maire de Montigny, Thibault Petit, conseiller municipal délégué aux cérémonies commémoratives, au patrimoine culturel et au musée, les élus du conseil municipal et du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ), le lieutenant Vincent Rouillard, les pompiers du centre de secours de la commune et les membres de la FNACA ont rendu hommage aux victimes militaires et civiles de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.



Ateliers sportifs

La Ville propose pendant les vacances scolaires des ateliers sportifs pour les jeunes Ignymontains. Ici, lors des congés d'hiver au COSEC avec une initiation handball.



Bon anniversaire

Le 27 mars dernier, à la maison de retraite John-Lennon, Andrée et Henriette ont fêté leurs 104 et 106^{èmes} anniversaires, entourées du maire Miloud Goual. L'occasion pour tous les résidents de partager le gâteau et de souffler les bougies.



Le nouveau conseil municipal en place

Samedi 21 mars, le nouveau conseil municipal s'est réuni pour sa toute première séance. À l'ordre du jour : l'élection du maire et de ses 10 adjoints. Après l'installation officielle et l'appel des 35 conseillers municipaux, la séance a été ouverte, marquant le début de ce nouveau mandat.

À la suite des résultats du 15 mars, qui ont confirmé la victoire de la liste conduite par Miloud Goual, l'émotion et la fierté étaient palpables à Montigny-lès-Cormeilles. Pour ce premier conseil municipal, les habitants se sont mobilisés en nombre : plus de 350 personnes ont tenu à assister à ce moment démocratique fort, témoignant de leur attachement à la vie locale.

Dans une ambiance à la fois solennelle et conviviale, la séance a été ouverte par Casimir Pierrot, doyen d'âge de l'assemblée, qui a présidé l'élection du Maire. Une seule candidature s'est présentée : celle de Monsieur Miloud Goual, tête de liste « Ensemble pour Montigny ».

Après le vote, le dépouillement, assuré par les plus jeunes conseillers, a rapidement confirmé la confiance accordée par le conseil municipal : avec 29 voix, Miloud Goual est réélu Maire de la Commune et reçoit l'écharpe tricolore sous les applaudissements nourris de l'assemblée. Parmi les élus, l'émotion était particulièrement forte pour celles et ceux qui siégeaient pour la première fois.

Dans un discours empreint de sincérité et d'engagement, le Maire a réaffirmé sa volonté d'être pleinement au service de tous : présent sur le terrain, attentif aux besoins de chacun, et profondément attaché à l'unité des Ignymontains. Il a également tenu à rendre un hommage appuyé aux anciens élus, saluant leur engagement et le travail accompli au service de la ville au fil des années.

Le conseil a ensuite validé le maintien de 10 adjoints. Chaque adjoint a reçu, tour à tour, son écharpe des mains du Maire, dans une atmosphère chaleureuse et pleine d'espoir pour l'avenir.

À 15h33, après signature des procès-verbaux, la séance s'est achevée, laissant place à un moment de partage autour du verre de l'amitié. Élus et habitants ont ainsi pu échanger en toute simplicité, marquant le début d'un nouveau mandat placé sous le signe de la proximité, de l'écoute et de l'action.



Rencontre avec le maire

Comment accueillez-vous cette victoire ?

Miloud Goual : C'est une grande fierté, mais aussi une immense responsabilité. Cette victoire est d'abord le fruit d'un travail de fond mené tout au long du mandat, avec un bilan solide dont nous pouvons être fiers et qui a, je crois, été reconnu par les habitants.

Je ressens aujourd'hui une forte détermination à être à la hauteur de la confiance que les citoyens nous ont renouvelée. Nous arrivons en tête dans tous les bureaux de vote, à l'exception du numéro 1, ce qui témoigne d'un soutien large et clair. Les habitants ont sans doute été sensibles à la fois à notre bilan et à notre projet pour 2026-2032.

Ces derniers mois, nous avons beaucoup écouté, échangé et construit des réponses concrètes aux préoccupations du quotidien. L'accueil des Ignymontains a été particulièrement chaleureux : cela nous honore et nous engage pleinement. Nous restons des élus de terrain, proches des habitants. Cette victoire nette marque surtout le début d'un nouveau cycle de travail, exigeant et engagé, au service de tous.

Présentez-nous les grands projets de ce nouveau mandat ?

Miloud Goual : Ils sont nombreux et s'inscrivent dans la continuité de notre action, avec une ambition renforcée pour les années à venir. Notre première priorité reste l'amélioration du cadre de vie : cela passe par davantage de sécurité, une propreté renforcée et un accès facilité à des services publics de qualité.

Nous portons également un projet structurant pour la commune : engager la transformation du boulevard Bordier afin qu'il devienne, à terme, le futur cœur de ville, un projet qui me tient particulièrement à cœur. Nous souhaitons en faire un lieu de vie attractif et moderne, doté d'équipements de qualité : une nouvelle école, des commerces de proximité, un centre médical, ainsi que des espaces verts et des cheminements piétons, végétalisés et sécurisés.

L'éducation demeure un pilier essentiel de ce mandat. Nous poursuivons la végétalisation des cours d'école et la réhabilitation des établissements scolaires, afin d'offrir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage.

Nous souhaitons également développer une ferme maraîchère à vocation pédagogique, notamment tournée vers les enfants de la commune, pour sensibiliser aux circuits courts et à l'alimentation durable.

Et bien sûr, de nombreux autres projets viendront compléter cette feuille de route, toujours avec la même exigence : améliorer concrètement le quotidien des habitants.

Un message pour les Ignymontains ?

Miloud Goual : Merci pour votre confiance renouvelée. J'ai toujours été le maire de tous les Ignymontains, sans distinction, et je continuerai à l'être avec la même exigence et le même engagement.

Je resterai pleinement mobilisé pour agir dans l'intérêt général et pour améliorer concrètement le quotidien de chacun. Ensemble, nous poursuivrons la construction de l'avenir de notre commune.

La nouvelle équipe municipale 2026-2032



MILOUD GOUAL
Maire*



BASTIEN REDDING

1^{er} adjoint au maire
en charge des finances et des affaires générales



MARINE CARPENTIER*

2^e adjointe au maire
en charge de la culture



FRANCK GUILLEMAIN

3^e adjoint au maire
en charge du logement, du marché forain et de l'urbanisme



ADÉLAÏDE HAMITI

4^e adjointe au maire
en charge de la vie associative et du vivre-ensemble



MOHAMED BOUROUIS

5^e adjoint au maire
en charge de la jeunesse et de l'insertion professionnelle



ANISSA BOUGEANT*

6^e adjointe au maire
en charge des affaires scolaires et périscolaires



HAFID IABASSEN

7^e adjoint au maire
en charge des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'éclairage public et de la propreté



DALILA KHORBI

8^e adjointe au maire
en charge de la sécurité et de la prévention spécialisée



CASIMIR PIERROT

9^e adjoint au maire
en charge de l'Écologie, du développement durable et de la ferme pédagogique



MARIE-CLAIRE LETY

10^e adjointe au maire
en charge de la petite enfance

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



GÉRALD BOUTEILLÉ

Conseiller municipal
délégué aux Affaires sociales et aux solidarités



ISABELLE MOSER

Conseillère municipale
déléguée aux séniors et au handicap



SAMIR AMAOUCHE

Conseiller municipal
délégué aux sports



JENNIFER EL OUARDANI*

Conseillère municipale
déléguée à la prévention santé



THIBAULT PETIT

Conseiller municipal
délégué aux cérémonies commémoratives, au patrimoine culturel et au musée



URIELL MARQUEZ

Conseillère municipale
déléguée au budget participatif et au musée



CYRIL JOLY*

Conseiller municipal
délégué aux relations avec les bailleurs, les copropriétés, les associations syndicales libres et la gestion urbaine et sociale de proximité



STÉPHANE LARTIGUE*

Conseiller municipal
délégué aux technologies d'information, à l'informatique et aux antennes-relais



DIÉNABOU KOUYATE

Conseillère municipale
déléguée à la citoyenneté et aux luttes contre les discriminations



GIRAUD PAYET

Conseiller municipal
délégué aux commerces



IRINA CARMINE

Conseillère municipale
déléguée aux luttes contre les violences intrafamiliales



MUSTAFA HECIMOVIC

Conseiller municipal
délégué aux transports, au plan vélo, au stationnement et aux mobilités



JENNIFER SKIBINE

Conseillère municipale
déléguée au personnel et à l'administration générale

CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ



TINA RAMAH



LANDRY PERQUIS



NASSIRA BENOUARI



HOUSMAN BATHILY



MARYLÈNE DELAPLACE

CONSEILLERS D'OPPOSITION



MANUELA MELO*



RÉGIS PEDANOU



FLORENCE MARQUES



FABRICE MESNAGE



SOPHIE VINCENT



TOUFIK LAADJAL



Miloud Goual est réélu maire de Montigny-lès-Cormeilles dès le premier tour, avec une large majorité

Retour sur les élections municipales du dimanche 15 mars :

Dimanche 15 mars, les résultats des 13 bureaux de vote ont confirmé la confiance des habitants envers le maire sortant. Miloud Goual est réélu avec 4 041 voix, soit 64,18% des suffrages, contre 35,82% pour la liste *Montigny pour tous* menée par Manuela Melo. La participation s'élève à 50,11% soit 6 436 électeurs. Cette victoire permet à la liste *Ensemble pour Montigny* d'obtenir 29 sièges sur 35 au conseil municipal pour le mandat 2026-2032. Miloud Goual, ovationné par les habitants présents au bureau N°1 à Carlier, remercie la population et se dit déterminé à poursuivre son engagement au service de tous les Ignymontains.

Ensemble pour Montigny
- MILOUD GOUAL -
4041 voix (64,18%)

Montigny pour tous
- MANUELA MELO -
2255 voix (35,82%)

Résultats
DES MUNICIPALES
2026

Nombre d'inscrits :
12 847
Nombre de votants :
6 436

Pourquoi nos élus portent-ils l'écharpe tricolore ?

Saviez-vous qu'un code précis régit le port de l'écharpe tricolore ? Depuis plus d'un siècle, les parlementaires — députés ou sénateurs — portent le **rouge près du col** lorsqu'ils sont en mission, lors de cérémonies publiques ou dans toute situation où ils doivent faire connaître leur fonction.

Pour distinguer les élus locaux des élus nationaux, un décret du **18 décembre 2000** prévoit que les **maires portent le bleu près du col**. La loi précise que l'écharpe tricolore doit être portée lors des cérémonies publiques, ainsi que « dans l'exercice de leurs fonctions lorsque ce signe distinctif de leur autorité est nécessaire ».

Chaque maire peut également la porter **en ceinture**, avec le bleu en haut. En cas de cumul de mandats, c'est **l'écharpe de la fonction nationale** qui prime sur celle du mandat local.

Zoom sur les principales propositions du mandat 2026-2032

- ↳ Maintenir des tarifs de cantine bas et accessibles à tous
- ↳ Créer de nouvelles places en crèche
- ↳ Créer une ferme maraîchère, en complément de la ferme pédagogique
- ↳ Mettre en place l'éco-pâturage avec la ferme pédagogique
- ↳ Finaliser la ZAC de la Gare pour un quartier embelli et attractif
- ↳ Déployer des caniparcs pour le bien-être des chiens et de leurs propriétaires
- ↳ Ouvrir un nouveau parc au cœur du village, rue du Panorama
- ↳ Créer un espace de fraîcheur dans chaque école pour faire face aux épisodes de fortes chaleurs
- ↳ Mettre en place le futur centre-ville de Montigny avec des équipements variés de haute qualité : une nouvelle école, des commerces de proximité, un centre médical, des espaces piétons et cyclistes, végétalisés, sécurisés
- ↳ Créer un Espace de Vie Sociale, lieu de rencontres et de solidarité
- ↳ Continuer de soutenir financièrement la rénovation des façades des maisons
- ↳ Promouvoir les classes en plein air (« classes dehors »), notamment en continuant d'aménager les bois/parcs de la ville.
- ↳ Poursuivre la plantation d'arbres sur l'ensemble de la commune
- ↳ Continuer de demander auprès du Département un 3^e collège pour les élèves de Montigny
- ↳ Poursuivre la rénovation énergétique des écoles : économies d'énergie, confort et bien-être des élèves
- ↳ Lancer la rénovation du gymnase Carlier
- ↳ Déployer les bornes de recharge électrique
- ↳ Créer un nouveau gymnase
- ↳ Moderniser et rénover l'éclairage public
- ↳ Des repas 100 % bio et 100 % locaux : priorité aux circuits courts et aux producteurs de proximité
- ↳ Installer de nouvelles caméras de vidéoprotection dans des zones ciblées
- ↳ Créer la 9^{ème} école au futur centre-ville
- ↳ Développer un plan local de lutte pour faire face aux risques naturels
- ↳ Travailler à l'installation d'un marché local sur la place piétonne de l'Eglise
- ↳ Continuer de proposer une programmation culturelle ambitieuse, variée et accessible à chacun
- ↳ Maintenir le stationnement gratuit sur toute la ville
- ↳ Continuer à être plus exigeants avec les bailleurs sociaux pour améliorer la qualité des logements et l'entretien de leur patrimoine



Hubert Jourdain, à droite, au côté de Guillaume Toucoulet.

TIR À L'ARC Hubert Jourdain grimpe

Licencié au club des Archers de Montigny depuis septembre 2024, Hubert Jourdain a déjà à son arc des résultats prometteurs.

C'est en regardant les jeux olympiques et paralympiques de Paris qu'il se prend de passion pour ce sport. Il assiste aux performances de Guillaume Toucoulet, archer handisport français. Hubert Jourdain, lui-même handicapé, a lui aussi eu envie de s'essayer à la discipline. Quelques mois seulement après ses débuts, il franchit une étape majeure : sa première qualification aux Championnats de France de para tir à l'arc.

Déterminé, concentré, il atteint les quarts de finale et s'incline.

Au-delà des résultats sportifs, cette aventure restera marquée par un moment fort : sa rencontre avec Guillaume Toucoulet, celui qui a été à l'origine de son engagement dans le tir à l'arc. Un échange symbolique et inspirant. Cette réussite n'aurait pas été possible sans un environnement favorable : « *il est important de souligner le soutien de la municipalité de Montigny-lès-Cormeilles, qui a su mettre en place des dispositifs facilitant l'accès aux infrastructures sportives, permettant ainsi à Hubert de pratiquer dans les meilleures conditions* », affirme Guillaume Escotte, membre du club des Archers.

Le club mérite d'être chaleureusement remercié pour son engagement constant en faveur de l'inclusion. Par son action, il contribue activement à rendre le tir à l'arc accessible aux personnes en situation de handicap, et à accompagner des parcours comme celui d'Hubert avec sérieux, bienveillance et ambition.



Participez au Carnaval 2026 !

Tic tac, tic tac... Le 6 juin approche à grands pas. Qu'est-ce qu'il s'y passera ? Le carnaval de Montigny bien sûr !

Pour sa douzième édition, ce rendez-vous incontournable du début de l'été des petits et grands ignymontains fera son grand retour. Et quel retour ! Dans les coulisses et les couloirs des écoles, les enfants et animateurs des centres de loisirs préparent déjà les chars qui défilent le jour J. Comme chaque année, ils usent de techniques inventives pour créer l'effet de surprise. Et que cela est dur de ne rien dévoiler... Parez-vous de vos plumes, chapeaux, maquillages, couleurs et déguisements en tous genres. **Rendez-vous le samedi 6 juin 2026, à 13h15** au départ du terrain Renoir, pour un défilé en fanfare qui s'achèvera dans la cour de l'école Paul-Bert, et se poursuivra jusqu'à 18h.

Au programme : concours du meilleur costume, spectacles des enfants des écoles, stands de jeux, ateliers, et friandises. Nous vous y attendons nombreuses et nombreux.



La fête interculturelle à Montigny

Chaque année, la ville célèbre la diversité culturelle de ses habitants à travers un événement devenu incontournable : la fête interculturelle. Pour sa 21^e édition, cette manifestation s'inscrit dans la continuité d'une tradition conviviale et fédératrice, mettant à l'honneur cette année les remèdes traditionnels et les secrets de beauté. Depuis plus de deux décennies, la fête interculturelle rassemble habitants, associations et visiteurs autour d'un objectif commun : valoriser le métissage culturel et renforcer le lien social. La 21^e édition promet de prolonger cet esprit d'ouverture avec un programme riche en animations.

**Dimanche 12 avril, espace Léonard-de-Vinci de 12h à 18h.
Entrée libre**

Pensez à la vaccination en pharmacie !

Les cinq pharmacies de la ville peuvent réaliser la plupart des vaccins recommandés à partir de 11 ans. Un gain de temps pour les patients qui permet aussi de désengorger les cabinets médicaux.

Longtemps réservée aux médecins et aux infirmiers, la vaccination s'est progressivement ouverte aux pharmaciens, avec notamment le vaccin contre la grippe saisonnière puis contre le Covid-19. Une évolution qui s'est élargie il y a une dizaine d'années à de nombreux autres vaccins, même si cette possibilité reste encore méconnue du grand public. Au-delà du gain de temps pour les patients, ce dispositif permet aussi de désengorger les cabinets des médecins généralistes.

À Montigny, les pharmaciens des cinq officines de la ville se sont formés pour pouvoir prescrire et administrer la majorité des vaccins recommandés par le calendrier vaccinal, à partir de l'âge de 11 ans. « *Cela inclut notamment les vaccinations contre le papillomavirus chez les jeunes de 11 à 26 ans, mais aussi pour les adultes les rappels essentiels, comme le DT-polio à 25, 45 et 65 ans, puis tous les dix ans, ou encore les vaccinations contre le zona et le pneumocoque chez les plus de 65 ans* », explique Agathe Morini, pharmacienne à l'officine Montigny Village. Certains vaccins restent toutefois exclus de ce dispositif. C'est le cas des vaccins vivants, comme celui contre la varicelle. D'autres, liés à des voyages, comme la fièvre jaune, la typhoïde, la méningite, doivent être réalisés dans des centres spécialisés.

Dans les pharmacies de Montigny, la vaccination se fait sans rendez-vous dans un espace dédié, du lundi au samedi, aux horaires d'ouverture de chacune. Les patients sont encouragés à se présenter avec leur carnet de santé afin que le pharmacien puisse y faire mention de la vaccination. Cas échéant, cela sera noté sur un carnet de vaccination qu'il remettra au patient. Si ce dernier dispose d'un dossier médical partagé, l'administration du vaccin sera notée sur cet espace numérique et l'information directement accessible par son médecin traitant. Enfin, l'acte est pris en charge par l'Assurance maladie sur présentation de la carte vitale et de la carte mutuelle.



Vaccination publique

Dans le cadre de son action en matière de santé et de prévention, la ville organise, chaque mois, des séances de vaccinations publiques et gratuites à l'attention de tous les Ignymontains dès 6 ans. Les séances de vaccinations se déroulent au sein de la crèche familiale municipale au 13bis, rue Elsa Triolet de 17h30 à 19h. Se munir du carnet de santé ou de vaccinations.

La prochaine séance a lieu le mercredi 15 avril.



Marché aux plantes

Le samedi 11 avril prochain de 9h à 12h, la place de la Libération accueillera une bourse aux plantes organisée à l'initiative de l'ACPV (Association citoyenne pour la protection du Village).

Cet événement, ouvert à tous, promet d'être un moment de partage et de convivialité autour du jardinage et de la nature. Amateurs de verdure, jardiniers confirmés ou simples curieux, vous êtes invités à venir acheter des plantes, graines, boutures ou tout simplement demander conseils. **Si vous souhaitez tenir un stand à la bourse aux plantes, envoyez un mail à acpvmontigny@gmail.com**



Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.



NATURE & PAYSAGE



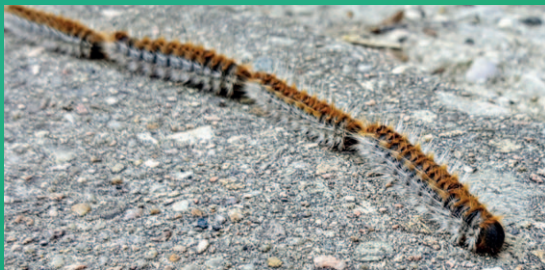
Focus sur : les chenilles processionnaires

Depuis quelques années, de petits êtres poilus que l'on nomme chenilles processionnaires de pin et de chênes sont de plus en plus présentes dans le Val-d'Oise.

À l'origine surtout installées dans le sud de la France, où l'on dénombre beaucoup de pins, elles ont progressivement commencé à migrer vers le nord à cause du réchauffement climatique. En effet, les hivers plus doux leur permettent désormais de survivre et de se développer en Île-de-France. La période la plus probable pour en croiser se situe généralement entre mars et mai, lorsque les chenilles descendent en procession, c'est-à-dire lorsqu'elles quittent leur nid en groupe, avant de se transformer en papillon. C'est pour cette raison que vous les croiserez sûrement à la queue-leu-leu ! Bien qu'inoffensives, malgré elles, elles peuvent affaiblir les arbres et présentent aussi un risque pour l'Homme et les animaux domestiques à cause de leurs poils, dont le contact avec la peau produit souvent une réaction allergique.

Voici donc un petit guide pratique pour réussir à identifier cette espèce et s'en protéger.

Comment reconnaître les chenilles processionnaires ?



Elles vivent en groupe, ce qui signifie que si vous croisez une chenille poilue seule, il est peu probable qu'il s'agisse d'une chenille processionnaire. Et oui, il existe d'autres espèces de chenilles à poil !



Elles mesurent quelques millimètres et sont de couleur brune avec des taches orangées sur le dos.

Quelques conseils pour s'en protéger

1. Éviter le contact : lors d'une identification de chenilles processionnaires, ne jamais toucher un nid, une chenille ou le sol avoisinant et tenir les chiens en laisse à proximité du lieu. Les animaux à quatre pattes y sont également très exposés.

2. En cas de contact : si vous ressentez ou percevez une irritation, des démangeaisons ou une inflammation visible, lavez abondamment la peau à l'eau et au savon. Les poils urticants des chenilles peuvent rester actifs sur les vêtements, les meubles, les tapis et les zones où les chenilles ont été en contact pendant plusieurs mois. Il est donc important de laver soigneusement les vêtements et les autres objets qui ont été en contact avec les chenilles, à haute température.

3. Avertissez la ville : n'hésitez pas à signaler la présence de chenilles processionnaires sur le site de la ville montigny95.fr / rubrique Je contacte ma mairie.

Biodiversité

Le plan d'actions de la ville

En 2022, la ville a élaboré un inventaire des fleurs, oiseaux et insectes des jardins, parcs et espaces verts de Montigny. L'objectif : mieux connaître la biodiversité locale et sensibiliser les ignymontains à la préservation de la faune et de la flore.

Retrouvez l'Atlas de la biodiversité communale en version numérique sur montigny95.fr !

SAMEDI 4

› CAFÉ À LA FERME PÉDAGOGIQUE
A la rencontre de vos élus de 10h à 12h
62 avenue Fernand-Bommelle Entrée libre

DIMANCHE 5

› SPECTACLE BOODER
Centre culturel Picasso, à 16h
Infos sur montigny95.fr

JUSQU'AU 10 AVRIL

› BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE
Organisée par la Mission Locale
Du lundi au vendredi de 10h à 18h
236, rue du Général-de-Gaule
(salle associative de l'école Yves-Coppens)

SAMEDI 11

› BOURSE AUX PLANTES
Place de la Libération, de 9h à 12h
Réservation d'un stand par mail :
acpvmontigny@gmail.com Entrée libre

DIMANCHE 12

› FÊTE INTERCULTURELLE
Espace Léonard-de-Vinci de 12h à 18h
Entrée libre et gratuite
› CINÉ-RELAX – JUMPERS
Centre culturel Picasso à 14h30
Tarif : 4,60€

JEUDI 16

› CONCERT YANNICK NOAH,
UN P'TIT TOUR À DEUX
Centre culturel Picasso, à 20h30
Infos sur montigny95.fr

VENDREDI 17

› REPAIR CAFÉ
A l'atelier de 16h à 19h Entrée libre

JEUDI 30

› CONSEIL MUNICIPAL
Hôtel-de-ville à 19h Séance publique

CINÉ-RELAX *Jumpers*

Mabel, une adolescente passionnée par les animaux, saute (littéralement !) sur l'occasion d'essayer une nouvelle technologie révolutionnaire permettant de communiquer avec eux d'une manière totalement inédite... en se glissant dans la peau d'une adorable femelle castor. Conçu par des scientifiques visionnaires, ce dispositif permet de transférer la conscience humaine dans le corps de robots-animaux plus vrais que nature. Mabel se lance alors dans une aventure unique et riche en découvertes au cœur du règne animal.

Dimanche 12 avril
Centre culturel Picasso à 14h30.



ÇA BOUGE



Yannick Noah, en toute simplicité

Le 16 avril au Centre culturel Picasso, Yannick Noah revisite ses plus grands titres, dans une formule acoustique et intimiste. Il offre un concert chaleureux, émaillé d'anecdotes et de souvenirs...

« Un p'tit tour à deux », c'est le nom de cette nouvelle tournée imaginée par Yannick Noah ! L'ex-tennisman aux plus de 6 millions d'albums vendus sera en concert le 16 avril prochain sur la scène du Centre culturel Picasso.

Cette fois, il sera accompagné seulement de son excellent guitariste depuis 10 ans Nicolas Paillet, pour chanter son dernier album et revisiter ses plus grands titres dans une version acoustique et dépouillée, loin des concerts gigantesques qu'il a donnés dans les années 2000...

Pour poser le cadre de cette ambiance intimiste, un canapé deux places est installé sur scène. Yannick Noah, vêtu de blanc et pieds nus comme à son habitude, et Nicolas Paillet, proposent au plus proche du public une parenthèse hors du temps. Entre deux morceaux, le chanteur se livre sans filtre. Anecdotes de tournée, souvenirs

intimes, rencontres marquantes : Yannick Noah, 65 ans aujourd'hui, raconte son parcours avec authenticité. Une autre facette de l'artiste se dévoile alors, plus intime, mais toujours teintée de cette énergie positive que le public apprécie tant.

Seul sportif français à avoir réussi une reconversion musicale d'une telle ampleur l'artiste poursuit une trajectoire à part, nourrie de ses deux univers de prédilection et de ses attaches entre la France et le Cameroun où il s'est réinstallé depuis 2017, dans son village natal, Etoudi.

Avec La Marfée, sorti en 2022, il signe un retour vers ses origines. Transmission, mémoire et racines irriguent cet album. Sur scène, cette tournée sera aussi l'occasion de retrouver ses incontournables — *Saga Africa*, *Les Lionnes*, *Métis(se)*, *La Voix des sages*... De quoi ressortir boosté de bonnes ondes !

Infos Yannick Noah – « Un p'tit tour à deux » Jeudi 16 avril, 20h30 Centre culturel Picasso
Infos sur montigny95.fr

« Mes copains d'école ont été mon premier public »

BOODER



À l'occasion de son nouveau spectacle « Ah... l'école » qu'il joue le 5 avril prochain au Centre culturel Picasso, l'humoriste franco-marocain de 47 ans raconte les coulisses de son écriture, entre souvenirs d'enfance et regard sur l'éducation d'aujourd'hui.

Pourquoi avez-vous eu envie d'écrire sur l'école ?

À chaque fois que j'écris un spectacle, je cherche un thème universel, qui parle à tout le monde. L'école, c'est quelque chose qu'on a tous connu. Le point de départ de ce spectacle, ça a été un texte sur le harcèlement scolaire. C'est un sujet difficile, donc je me suis dit : je vais faire rire pendant tout le spectacle... et finir là-dessus, pour toucher les gens.

Le spectacle est très personnel ?

Oui. Je me suis inspiré de mes propres souvenirs d'école mais aussi de ce que j'en perçois aujourd'hui en tant que papa d'un collégien de 14 ans. Pendant le confinement, je faisais des vidéos avec mon fils, ça a nourri l'écriture. Je compare mon école à moi et celle d'aujourd'hui.

Vous étiez un élève qui aimait l'école ?

J'aimais l'école... mais pas pour apprendre ! (rires) C'était surtout mon premier public. Je testais mes blagues.

Dans le spectacle, de quoi parlez-vous ?

Je parle des fournitures scolaires trop chères, des professeurs, de mon expérience avec une conseillère d'orientation... Je parle aussi de la course aux notes. J'ai parfois l'impression qu'on va à l'école plus pour avoir des notes que pour apprendre. Cela génère du stress et c'est renforcé par les applications qui nous donnent les notes en temps réel et nous rendent accros.

À quoi ressemble le spectacle sur scène ?

Je suis seul pendant 1h30, avec un décor de salle de classe. C'est un spectacle pour toute la famille. Les parents vont retrouver leurs souvenirs, les enfants vont se reconnaître. Et après, je prends le temps de faire des photos avec le public.

Exposition à Corot

Les techniques ont toujours été une opportunité dans l'évolution de la création artistique.

Les exemples sont multiples. L'avènement de la photographie a changé la mission première de la peinture (représentation, témoignage). Peinture figurative pendant des siècles puis en quelques dizaines d'années l'émergence de nombreux courants picturaux. Formes d'expression différentes, mais sans clivage, du figuratif à l'abstrait, du roman à la poésie, d'une histoire à la résonance simple des mots, des traces, des couleurs.

Infos Vernissage mercredi 6 mai à partir de 19h.

Une exposition collective de l'association Hors-Cadre.

Horaires : de 15h à 18h les mercredis et samedis et dimanches (hors vernissage)



Musée Jean-Noël Carpentier

Informations pratiques :

Adresse : 14 rue Fortuné-Charlot, parc de l'hôtel de ville Gabriel-Périd

Horaires : le mercredi et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h (visite libre) et le mardi, jeudi et vendredi matin pour les visites scolaires ou de groupes uniquement sur réservation. Ouvert tous les premiers samedis du mois.

Entrée libre et gratuite

Plus d'infos : www.montigny95.fr



HISTOIRE

Il était une fois...

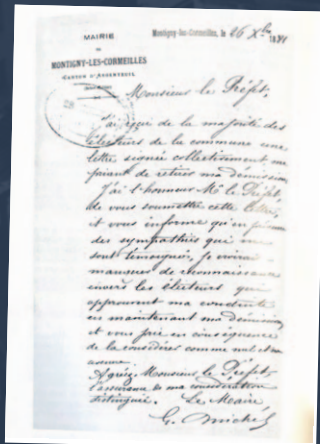
LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DEPUIS 1830

Durant la première moitié du XIX^e siècle, l'administration communale reflète le point de vue de l'époque : les hommes, riches, bourgeois, vignerons ou propriétaires aisés, sont nommés et non élus par la population.

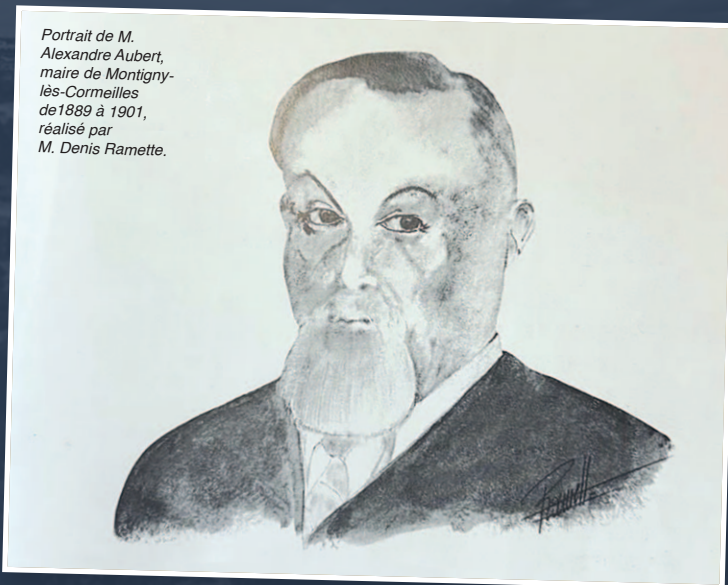
La loi du 21 mars 1831 constitue une avancée significative dans la politique dans la vie municipale. Depuis le Consulat, le maire, l'adjoint et les conseillers municipaux étaient nommés par l'Etat. Grâce à cette loi, ce sont les électeurs qui choisissent les conseillers municipaux, parmi lesquels le gouvernement ou son représentant le préfet, désignent le maire et l'adjoint. A cette époque, bien que le caractère démocratique du mode de scrutin reste limité, une étape est cependant franchie vers le suffrage universel.

En 1848, onze habitants de Montigny adressent une lettre au ministre de l'Intérieur, lui demandant la révocation du mandat de l'époque, jugé trop monarchique. La même année, la première élection au suffrage universel a lieu sur la commune. Ce dernier n'est alors composé que d'hommes. Une nouvelle révolution vient de s'accomplir.

La loi du 14 avril 1871, prévoit le renouvellement intégral des conseils municipaux et l'élection des maires et adjoints parmi leurs membres. A la fin du XIX^e siècle, l'administration communale, si elle semblait sensiblement conservatrice, devient, à partir de 1875, de plus en plus républicaine et laïque.



Lettre du maire de Montigny-lès-Cormailles, Gustave Michel, 26 décembre 1881, archives départementales des Yvelines.



Portrait de M. Alexandre Aubert, maire de Montigny-lès-Cormailles de 1889 à 1901, réalisé par M. Denis Ramette.

En 1884, une loi modifie le mode de scrutin municipal : les conseils municipaux sont désormais élus pour 4 ans, et doivent être renouvelés intégralement le premier dimanche de mai. Le maire et les adjoints sont de droit élus par les membres du Conseil municipal. Le déroulement des opérations de vote est lui aussi modifié : alors qu'auparavant les électeurs étaient appelés à voter successivement suivant l'ordre alphabétique de la liste électorale, cette fois les électeurs déposent leur bulletin au fur et à mesure qu'ils se présentent.

Le 18 mai 1884, Gustave Michel, réélu maire, prononce ce discours : « Il faut bien reconnaître, Messieurs, que le suffrage universel, malgré ses imperfections, sait toujours être intelligent quand les élus qui ont pour devoir de l'éclairer, remplissent, comme le veut la tradition démocratique, leurs devoirs envers leurs mandataires. Pour remplir ces devoirs, il faut vivre en contact immédiat, en communication constante avec le corps électoral duquel nous relevons. Nous sommes chargés de diriger les affaires communales, c'est-à-dire, celles qui correspondent aux fibres les plus intimes du pays. Nous tenons entre nos mains le progrès matériel de la commune par la vicinalité, son progrès intellectuel par l'école, son progrès moral par les moyens d'assistance et de secours dont nous disposons (...) ».

1 - Gustave Michel	fabricant de produits céramiques	114 voix
2 - Emile Constant Légat	cultivateur	108 voix
3 - Georges Guittet	négociant	103 voix
4 - Eugène Achille Foullon	entrepreneur	99 voix
5 - Alphonse Chardin	propriétaire	94 voix
6 - Louis Ernest Légat	ouvrier briquetier	92 voix
7 - Jean Marie Paulmier (père)	cultivateur	91 voix
8 - Charles Moreau	propriétaire	85 voix
9 - Charles Marie Daire	cultivateur	82 voix
10 - Alfred Bertaux	cultivateur	81 voix
11 - Arthur Picard	marchand de vins	79 voix
12 - Jean Louis Daudé	propriétaire	78 voix
13 - Gabriel Vielle	propriétaire	46 voix
14 - Louis Robert	marchand fruitier	41 voix
15 - François Binet	cultivateur	39 voix
16 - Admire Charlot	marchand de vins	35 voix
17 - Victor Berruet	architecte	27 voix
18 - Barthélémy Lepan	ouvrier tuilier	26 voix
19 - Louis Honoré Rigault	cultivateur	25 voix
20 - Henri Charlot	cultivateur	22 voix
21 - Isidore Foullon	ouvrier briquetier	15 voix
22 - Frédéric Brisville	propriétaire	11 voix
23 - Ulysse Foullon	épicier	10 voix
24 - Théophile du Hommet	propriétaire	10 voix
25 - Louis Roussigne	maréchal-ferrant	10 voix
26 - Eugène Rigault	cultivateur	9 voix

Voici la liste détaillée de l'origine sociale des citoyens les plus engagés dans la vie politique locale, des élections de 1884.

Ainsi, depuis 1830, l'évolution des élections municipales illustre un lent mais profond enracinement de la démocratie locale, passant d'un pouvoir réservé à quelques notables à une participation élargie des citoyens dans la gestion des affaires communales.

Etat Civil

Naissances

Andriamady Lewis
Atyim Amaya
Bessette Foucheyrand
Quentin
Chesneau Isis
Cissé Maïmouna
Dumas Lyam
Machado Fernandes
Lourenzo
Mba Assoume Yaëlle
Rhrissi Amir
Saia Mia
Slimane Ali Aksil
Taberkane Kamy

Décès

Bardet veuve
Valenza Michèle
Delanchy Albert
Djama épouse
Djama Fatima
Giraud veuve
Poilpré Brigitte
Lebachiche épouse
Kéraï Dahbia

N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ POUR DEMANDER VOTRE PASSEPORT !

A l'approche de l'été, de nombreuses personnes souhaitent faire renouveler leur carte d'identité ou leur passeport. Pour éviter l'afflux de demandes et des délais d'attente trop longs, il est important de vérifier dès maintenant la validité de vos papiers et de contacter la mairie si vos cartes de sont plus à jour.

Pour simplifier les démarches, il est possible de faire une pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr>
Renseignements au service État-Civil – mairie Picasso
tél. 01 30 26 30 26

INSCRIPTIONS AUX CP

Les inscriptions au cours préparatoire (CP) se dérouleront du 1^{er} avril au 19 juin prochains. Les familles peuvent effectuer les démarches en ligne sur le site de la Ville (montigny95.fr/mes-démarches) ou directement à l'Espace famille à la mairie Picasso. **Contact : 01 30 26 30 26**

ELAGAGE DES ARBRES

La ligue contre la protection des oiseaux (LPO) recommande de ne plus tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre la mi-mars et la fin août afin de respecter la période de nidification des oiseaux. Merci d'en tenir compte si vous possédez un jardin. **Pour plus d'information : www.lpo.fr**

SYNDICAT EMERAUDE – ECO-SITE (DÉCHETTERIE) :

12 rue Marcel Dassault – Parc d'activité des Colonnes – 95130 Le Plessis-Bouchard – 01 34 11 92 92

Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre : de 10h à 19h.

Collecte des encombrants :

Pour l'habitat collectif (- 50 / + 50) : le mercredi 22 avril

Pour les pavillons : le mercredi 29 avril

Tous au compost jusqu'au 15 avril :

A l'occasion de l'événement « Tous au compost », et afin d'encourager la pratique du compostage, Emeraude propose une offre de -30 % sur les composteurs, du 14 mars au 15 avril. Une opportunité pour s'équiper à moindre coût ! Le composteur sert à déposer une partie des déchets alimentaires ou végétaux qui se décomposent naturellement, avec le temps, en un fertilisant naturel utilisé pour nourrir les plantes. Pour tout achat d'un composteur, un brass compost et un bio seau seront offerts.

Plus d'infos : Syndicat Emeraude au 01 34 11 92 92

SIGNALEMENT ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une lumière éteinte dans votre rue ? un feu tricolore bloqué sur le rouge ? Un mât d'éclairage tombé sur la chaussée ? Pour tout signalement sur l'éclairage public, un numéro vert est mis en place par Val Parisis aggro : 0 801 23 05 15 (gratuit, 7 jours /7 et 24h/24). Intervention du lundi au dimanche selon l'urgence.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

La prochaine séance publique du conseil communautaire se tiendra le jeudi 16 avril à 20h : Installation des 87 élus du Val-Parisis à Cormeilles-en-Parisis : salle Emy-les-Prés.

PHARMACIE DE GARDE AU MOIS D'AVRIL

Toutes les mises à jour sur monpharmacien-idf.fr



DIMANCHE 5 AVRIL : Pharmacie de la marina
10 place Gergovie 95240 Cormeilles en Parisis
tél. 01 39 78 00 21

LUNDI 6 AVRIL (FÉRIÉ) : Pharmacie des Frances
1 rue Auguste-Renoir 95370 Montigny-lès-Cormeilles
tél. 01 39 78 44 68

DIMANCHE 12 AVRIL : Pharmacie des Bois-Rochefort
12 avenue des frères lumières 95240 Cormeilles en parisis - tél. 01 30 10 40 54

DIMANCHE 19 AVRIL : Pharmacie des Marronniers
32 avenue des Marronniers 95250 Beauchamp
tél. 01 39 60 06 91

DIMANCHE 26 AVRIL : Pharmacie de la Patte d'Oie
147 boulevard Victor Bordier 95370
Montigny-lès-Cormeilles - tél. 01 34 50 81 07

VENDREDI 1^{ER} MAI (FÉRIÉ) : Pharmacie Samson
2 rue Léon Pelouse 95480 Pierrelaye
tél. 01 34 64 62 40

DIMANCHE 3 MAI : Pharmacie du Petit Pont
2 rue du Petit Pont 95530 La Frette sur Seine
tél. 01 34 50 15 30

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26. **Services techniques et d'urbanisme :**

• Permanence urbanisme sur RDV (mail : urbanisme@ville-montigny95.fr) le mardi de 14h à 19h.

127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 14h à 19h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03.

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).



Dimanche 5 avril à 16H

BOODER

HUMOUR

Écrit et interprété par
Booder

CENTRE
CULTUREL
PICASSO

Billetterie sur montigny95.fr

 Ville de
Montigny
Lès Cormeilles